

Suivi des demandes de la Régie de l'énergie faisant suite à la décision D-2019-118

- 1 Comme demandé au paragraphe 41 de la décision D-2019-118, le Transporteur présente
- 2 l'état des suivis de décisions usuel et précise ceux qui sont couverts par la formule
- 3 d'indexation.

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2002-95 Modification des tarifs de transport d'électricité au 1^{er} janvier 2001 (dossier R-3401-98)			
1	73	Hypothèses sur taux d'inflation et coût du capital, ainsi que les données et résultats en \$ courants	HQT-6, Doc. 1, Taux d'inflation déposés dans HQT-6, Doc. 1.2
Décision D-2005-50 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2005 (dossier R-3549-2004 – Phase 1) et Budget des investissements 2005 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars (dossier R-3557-2004)			
2	11	Précision de toute activité visée par un changement de convention comptable et estimation de ses impacts sur les revenus requis et la présentation des résultats financiers	HQT-3, Doc. 1
3	13	Prévision des investissements sur 10 ans	HQT-6, Doc. 1
4	14	Répartition, aux fins de la planification du réseau et des impacts tarifaires des investissements, en fonction des dates de mises en service	HQT-6, Doc. 1
Décision D-2006-66 Modification des conditions des services de transport (dossier R-3549-2004 – Phase 2)			
5	12	Présentation de la répartition du coût de service selon la fonctionnalisation retenue dans la présente décision	HQT-8, Doc. 1
Décision D-2006-76 Méthodes comptables et financières applicables aux demandes de déplacements et de modifications d'actifs du réseau de transport par des tiers (dossier R-3594-2005)			
6	6	Création d'un compte de crédit reporté et présentation distincte dans la base de tarification de la contribution et de l'amortissement cumulé y afférent	HQT-5, Doc. 1
Décision D-2008-019 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2008 (dossier R-3640-2007)			
7	11	Présentation d'un rapport d'exception lorsque des événements extrêmes sont enregistrés et retirés du calcul de l'IC-Transport Fourniture, en complément de l'indicateur IC-Transport, d'une ventilation de cet indicateur par cause principale, soit Facteurs climatiques, Défaillances d'équipements, Travaux programmés et Autres	HQT-2, Doc. 1
8	18	Nouvelle liste des indicateurs de performance	HQT-2, Doc. 1
9	90	Présentation de l'évolution, en dollars courants et en dollars constants depuis 2001, du tarif annuel du service de point à point de long terme et de la facture de la charge locale	HQT-9, Doc. 1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2009-015 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2009 (dossier R-3669-2008 – Phase 1)			
10	25	Précision, dans son suivi des divers indicateurs de performance, des orientations générales et des objectifs poursuivis dans ses activités réglementaires	HQT-2, Doc. 1
11	31	Suivi des retraits d'actifs effectués sur 5 années réelles, en présentant le détail des principaux retraits d'actifs passés et les justifications correspondantes	HQT-5, Doc. 1
12	52	Mesures d'efficacité appliquées aux services reçus du groupe Technologie	Formule d'indexation
Décision D-2010-032 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2010 (dossier R-3706-2009)			
13	115	Mise à jour des données historiques relatives à l'ensemble des différents paramètres de la formule paramétrique de la Régie (section 4.2.4)	Formule d'indexation
14	115	Pour les années historique, de base et témoin projetée, les informations relatives aux mises en exploitation des projets supérieurs à 5 M\$, selon le format des tableaux 15 et 16 de la pièce B-1, HQT-7, Document 1 (section 5.3.1)	HQT-5, Doc. 1 et 1.1
15	115	Évaluation de la contribution du Distributeur pour chacune des années historique, de base et témoin projetée, sous le format du tableau R7.2-1 déposé à la pièce B-16, HQT-13, Document 1.1, page 18 (section 5.3.1)	HQT-7, Doc. 1
16	116	Mise à jour du tableau 10 présenté par le Transporteur à la pièce B-1, HQT-11, Document 2 (section 10.1)	HQT-8, Doc. 1
Décision D-2011-039 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2011 (dossier R-3738-2010)			
17	131	Justification de tout changement aux durées de vie utile ayant un impact tarifaire et présentation, avant son implantation, de l'impact de ce changement sur un horizon de 5 années (section 6.7)	HQT-5, Doc. 1
18	132	Mise à jour des tableaux 3 et 4 de la pièce B-1, HQT-9, Document 1, incluant tous les chemins d'interconnexion commercialement reconnus dans OASIS (section 9)	HQT-6, Doc. 1.2
Décision D-2012-059 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2012 (dossier R-3777-2011)			
19	106	Mise à jour du tableau R22.1 de la pièce B-0057 [pièce HQT-13, Document 1, p. 40] présentant l'impact global des mises en service sur les revenus requis, incluant l'amortissement lié à la base de tarification et les taxes en remplacement du tableau 16 de la pièce B-0020 [Pièce HQT-7, Document 1 présentant l'impact sur le rendement des mises en exploitation] (section 6.2.1)	HQT-5, Doc. 1
20	106	Complément d'information expliquant le lien et la relation entre les mises en exploitation réelles et projetées et la base de tarification pour trois années historiques et l'année de base (section 6.2.1)	HQT-5, Doc. 1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2012-059 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2012 (dossier R-3777-2011)			
21	91	Justification des écarts significatifs pouvant être observés entre les données projetées et les données réelles des prévisions des besoins de service de transport de point à point à court terme (section 10.3)	HQT-7, Doc. 1
22	107	Données relatives au calcul du facteur d'utilisation servant à la répartition des coûts (section 11.3)	HQT-8, Doc. 1
Décision D-2014-034 Demande d'approbation du taux de rendement et du mécanisme de traitement des écarts de rendement (dossier R-3842-2013)			
23	68	Mise à jour du coût de la dette à effectuer en décembre, en utilisant les données du <i>Consensus Forecasts</i> du mois de novembre (section 5, par. 273)	(à venir en déc.)
24	93 et 95-96	Partage des écarts de rendement, selon le MTÉR reconnu par la Régie (sections 6.1 et 6.3, par. 370, 381 et 385)	HQT-5, Doc. 1
Décision D-2014-035 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014 (dossier R-3823-2012)			
25	157	Redressement des données relatives à la masse salariale et des explications y afférentes, s'il y a lieu, pour les années historiques, pour l'année de base et pour l'année autorisée, le cas échéant (section 4.2.1, par. 255)	Formule d'indexation
26	157	Mise à jour de la figure R2.1 de la pièce C-HQT-0071 [HQT-14, Doc. 5], relative à l'évolution réelle et prévue des départs à la retraite des employés du Transporteur (section 4.2.1, par. 256)	Formule d'indexation
27	157	Mise à jour du tableau 8 présentant les informations liées au coût de retraite pour l'année autorisée, l'année historique, l'année de base et l'année témoin (section 4.2.1, par. 262)	HQT-5, Doc. 1
28	158	Ventilation des coûts inscrits à la base de tarification pour le démantèlement, l'enlèvement et la remise en état de sites et année prévue de démantèlement, pour chacun des sites visés par une cessation prévue d'activités de transformation (section 5.2.1, par. 412)	HQT-5, Doc. 1
29	158	Justification des écarts historiques et, le cas échéant, présentation des améliorations apportées au processus d'élaboration des prévisions budgétaires [au niveau des mises en service], dès le dépôt initial de la proposition tarifaire du Transporteur (section 5.2.2, par. 459)	HQT-5, Doc. 1
30	158	Base de tarification autorisée reclassée pour l'année concernée, advenant des reclassements entre les composantes de la base de tarification pour une année donnée (section 5.2.2, par. 460)	HQT-5, Doc. 1
31	159	Mise à jour des données liées au service de compensation d'écart de réception, selon le tableau 2 de la pièce C-HQT-0040 [HQT-10, Doc. 1] ; information relative au traitement, envers le fournisseur des services complémentaires, des revenus ou coûts découlant de la facturation de ces services; information relative aux revenus tirés des pénalités liées à l'exploitation en distinguant ceux liés à l'article 3 des <i>Tarifs et conditions</i> et ceux liés aux articles 13.7d) et 14.5 (section 9.3, par. 627)	HQT-7, Doc. 1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2014-035 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014 (dossier R-3823-2012)			
32	159	Présentation distincte des sommes du compte d'écart associées aux pénalités prévues aux articles 13.7d) et 14.5 des <i>Tarifs et conditions</i> et de celles associées aux écarts de prévision des revenus des services de transport de point à point, comme présenté au tableau R32.1 de la pièce C-HQT-0065 [HQT-14, Document 1] (section 9.6, par. 643)	HQT-7, Doc. 1
Décision D-2015-017 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2015 (dossier R-3903-2014)			
33	27	Intégration des résultats de la performance du Transporteur pour l'année historique dans les résultats de l'indicateur composite (section 2.1.3, par. 67)	HQT-2, Doc. 1
34	33	Présentation de la rubrique « Autres » de l'indicateur IC en sous-catégories (section 2.2.1, par. 104)	HQT-2, Doc. 1
35	34	Intégration de l'IC - Opérationnel aux indicateurs présentés à l'annexe 1 de la pièce HQT-3, Document 2, incluant une définition de cet indicateur et l'analyse des résultats sur la période d'examen (section 2.2.1, par. 106)	HQT-2, Doc. 1
36	58	Mise à jour du tableau R5.1 de la pièce HQT-13, Document 1.3 relativement à l'évolution prévue des départs à la retraite des employés du Transporteur (section 4.2.2.1, par. 232)	Formule d'indexation
37	72	Prévision, en novembre de chaque année, des besoins de transport transmis à RTA, pour l'année tarifaire à l'étude (section 4.3.1, par. 303)	Formule d'indexation
38	83	Mise à jour du tableau relatif au suivi des engagements d'achat de type Toulnostouc, selon la méthodologie en vigueur et le format prescrit dans la décision D-2010-032 (jusqu'à ce qu'une décision soit rendue sur la politique d'ajouts au réseau de transport) (section 4.6.2, par. 370)	HQT-7, Doc. 1
39	91	Conciliation des projets de raccordement du Transporteur avec ceux du Distributeur, sous le même format que le tableau 22 (section 5.4, par. 409)	HQT-5, Doc. 1
Décision D-2016-029 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2016 (dossier R-3934-2015)			
40	26	Mise à jour des résultats des indicateurs de performance retenus par la Régie (par. 58)	HQT-2, Doc. 1
41	44	Prévision des besoins de transport ayant servi à l'établissement du coût du service de transport d'électricité auprès de RTA, pour l'année tarifaire à l'étude (par. 135)	Formule d'indexation
42	46	Explication des changements à l'origine d'écarts de coûts inhabituels à titre d'achats d'électricité, le cas échéant, lors de toute nouvelle opération de refacturation interne de la part du Distributeur (par. 144)	Formule d'indexation
43	68	Maintien de la même structure et du même niveau d'information quant à l'évolution du réseau, pour les années historique, de base et témoin projetée (par. 263)	HQT-6, Doc. 1.2

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D - 2016-029 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2016 (dossier R-3934-2015)			
44	69	Présentation de l'état de la transformation des postes de transport en maintenant le même niveau d'information et en commentant les cas de dépassement de capacité de transformation, en indiquant les mesures de correction envisagées (par. 267)	HQT-6, Doc. 1.3 (à venir)
Décision D-2017-021 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2017 (dossier R-3981-2016)			
45	28	Mise en place d'un suivi annuel sur l'utilisation des charges en maintenance additionnelle (par. 69)	Formule d'indexation
46	30	Intégration de l'indicateur des IF dans la liste des indicateurs à suivre annuellement (par. 86)	HQT-2, Doc. 1
47	59	Présentation d'un suivi annuel des coûts de maintenance réels et projetés contenus dans les rubriques « Services externes » et « Stocks, achats de biens, ressources financières, location et autres » (par. 213)	Formule d'indexation
48	67	Mise à jour du tableau 6 de la pièce HQT-6, Document 2 (de la demande tarifaire 2017) en y présentant les coûts liés à l'implantation, à l'application et au maintien de la conformité aux nouvelles exigences des normes CIP, et ce, pour chacune des versions implantées après la Version 3, pour l'année autorisée, l'année historique, l'année de base et l'année témoin projetée (par. 246)	Formule d'indexation (coûts récurrents) HQT-5, Doc. 1 (coûts non récurrents)
49	91	Dépôt, lors de la première demande d'inclusion, partielle ou totale, d'un projet à la base de tarification, du suivi administratif déjà soumis à la Régie pour expliquer le dépassement des coûts de plus de 15 % (par. 364)	HQT-5, Doc. 1
50	91	Suivi des coûts de réalisation du projet dans chaque dossier tarifaire subséquent (i.e. une fois avoir réitéré sa dénonciation lors de la première demande d'inclusion à la base de tarification), jusqu'à la mise en service finale du projet (par. 365)	HQT-5, Doc. 1
51	107	Inclusion d'un texte présentant le critère de pointe exceptionnelle (de l'ordre de 4 000 MW) auquel réfère le Distributeur dans son plan d'approvisionnement, ainsi que son contexte d'application (par. 439)	HQT-6, Doc. 1
52	117	Maintien du même niveau d'information en ce qui a trait aux services complémentaires (par. 492)	HQT-7, Doc. 1
53	136	Évaluation de la contribution du Distributeur pour l'année témoin, avec des données plus récentes (par. 573)	HQT-7, Doc. 1
54	136	Comparaison de l'évaluation de la contribution réellement requise du Distributeur avec celle considérée dans la base de tarification de l'année associée et explication des écarts observés (par. 573)	HQT-5, Doc. 1
55	136	Précision quant à la source des données utilisées aux fins de l'évaluation de la contribution du Distributeur de l'année témoin projetée. Dans le cas où le Transporteur utiliserait l'allocation maximale en vigueur, présentation du résultat qui émanerait de l'allocation maximale proposée pour l'année témoin projetée (par. 575)	HQT-7, Doc. 1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2017-128 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2017 – Phase 2 (dossier R-3981-2016 - Phase 2)			
56	50	Démonstration de l'absence d'inter financement lors de transferts organisationnels (par. 187)	Formule d'indexation
57	77	Présentation de la répartition des coûts, selon le format du tableau 2 à la page 74 de la décision D-2017-128, en ajoutant une rubrique présentant les coûts facturés par le bureau de conformité (par. 313)	Formule d'indexation
Décision D-2018-021 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2018 (dossier R-4012-2017)			
58	19	Structure détaillée de la Haute direction (par. 26)	HQT-1, Doc. 1
59	54	Mise à jour de l'analyse des indicateurs de balisage (par. 204)	HQT-2, Doc. 1 (Investissements)
60	55	Présentation des résultats du rapport de balisage de la firme <i>First Quartile Consulting</i> (par. 205)	HQT-2, Doc. 1 (Investissements)
61	58	Présentation d'une simulation des MES prévues sur un horizon de 10 ans, sous le format du tableau 4 - pièce HQT-4, Doc. 1, p. 14 (B-0062) (par. 222)	HQT-3 Doc. 1
62	61	Présentation dans la preuve initiale de tout impact lié aux modifications de méthodes comptables sur les dépenses nécessaires à la prestation du service, de façon à ce que les données chiffrées soient comparables entre les années (par. 234)	s. o.
63	71	Mise à jour du tableau R7.1 de la pièce HQT-13, Doc. 1.2 en réponse à la DDR-3 de la Régie (B-0091 - Évolution des coûts – conformité aux normes CIP selon les versions 6 et 7) (par. 272)	Formule d'indexation (coûts récurrents) HQT-5, Doc. 1
64	71	Suivi des coûts et des activités d'analyse préliminaire des projets de remplacement de l'automatisme RPTC et des systèmes SCADA (par. 277)	HQT-5, Doc. 1 (coûts non récurrents)
65	105	Présentation du coût complet et de l'effectif de tous les fournisseurs internes ainsi que, pour l'ensemble des services partagés, des volumes de besoins réels et projetés utilisés pour répartir les coûts entre les divisions d'Hydro-Québec, conformément à l'ordonnance formulée dans la décision D-2017-021 réitérée dans la décision D-2018-021 (par. 399)	Formule d'indexation
66	105	Détail de la facturation du Service de développement TIC par projet, en précisant les volumes utilisés aux fins de la répartition des coûts de ces projets (par. 401)	Formule d'indexation
67	107	Démonstration annuelle chiffrée de l'efficacité du Transporteur, découlant des transferts aux fournisseurs internes (par. 415)	Formule d'indexation
68	121	Présentation des informations suivantes, en lien avec l'établissement du facteur de glissement (par. 483) : <ul style="list-style-type: none"> • liste des projets majeurs et montants de MES associés, en élaborant sur leur probabilité de réalisation ; • part du facteur de glissement associée aux projets majeurs et aux projets inférieurs à 25 M\$. 	HQT-5, Doc. 1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2018-021 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2018 (dossier R-4012-2017)			
69	121	Indication du groupe d'investissement (projets supérieurs à 25 M\$, inférieurs à 25 M\$ ou inférieurs à 5 M\$) auquel la réduction a été appliquée, pour ce qui est de la réduction du niveau de MES résultant de l'application du facteur de glissement (par. 484)	HQT-5, Doc. 1
70	142	Ajout d'une colonne indiquant le mois projeté de la mise en service au tableau 23 de la pièce HQT-7, Document 1 (B-0023) détaillant les MES projetées de l'année témoin (par. 572)	HQT-5, Doc. 1
71	144	Présentation et justification, le cas échéant, des changements à la stratégie financière de l'entreprise lors de la mise à jour du coût de la dette, tels qu'expliqués à la pièce HQT-4, Doc. 1 (B-0137 - Tableau 2: coût moyen de la dette intégrée) (par. 588)	(à venir en déc.)
72	149	Informé de tout projet visant spécifiquement à satisfaire la condition de pointe de charge exceptionnelle, dès que le projet est identifié (par. 610)	HQT-6, Doc. 1
73	150	Information quant à l'état d'avancement des études relatives au projet de ligne dans le sud du réseau de transport ainsi qu'aux conclusions émanant de ces études, dès qu'ils seront disponibles (par. 616)	HQT-6, Doc. 1
74	157	Précision des besoins de transport découlant du renouvellement de convention de service, en identifiant les besoins associés à la portion venant à échéance et ceux associés au renouvellement de convention (par. 650)	HQT-7, Doc. 1
75	173	Mise à jour de l'évaluation annuelle de la contribution du Distributeur en fonction de l'allocation maximale qui sera déterminée à la suite de la présente décision, tel que proposé par le Transporteur et tel qu'effectué dans le précédent dossier tarifaire (par. 707)	(à venir après la décision sur le fond)
Décision D-2019-047 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2019 (dossier R-4058-2018)			
76	18	Développement et dépôt d'une cote d'impact relative aux IFD à l'aide des quatre critères retenus par la Régie (Durée réelle des indisponibilités, première contingence, client heure interrompu (CH), et pertes de transit) et de critères additionnels si pertinent, se chiffrant entre 1 et 9 en s'inspirant du modèle de détermination des cotes d'impact développé dans le dossier R-3670-2008 (HQT-2, Doc.1, p.47) (par. 52 et 53)	HQT-2, Doc. 1
77	20	Mise à jour de la figure 2 de la pièce B-0007 (HQT-3, Doc. 1), ainsi que des données chiffrées, telles que fournies à la pièce B-0056, en réponse à la question 5.1 (par. 60)	HQT-2, Doc. 1
78	20	Dépôt de la courbe future de prévision des marges disponibles et des données pertinentes aux fins de la planification des retraits (par. 60)	HQT-2, Doc. 1
79	24	Dépôt, dans le format des tableaux 4 et 5, des renseignements relatifs aux ressources dédiées à la maintenance préventive et corrective (réels et prévisions) (par. 78)	HQT-2, Doc. 1
80	24	Mise à jour des résultats de l'indicateur des IF (par. 78)	HQT-2, Doc. 1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2019-047 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2019 (dossier R-4058-2018)			
81	24	Présentation du nombre total des IF de même que des IF par type d'emplacement, selon le format des figures R2.1A et R2.1B de la pièce B - 0056 (HQT-13, Doc. 2.1 Réponse à la question 2.1 de l'AHQ-ARQ) (par. 78)	HQT-2, Doc. 1
82	25	Présentation du taux de risque en maintenance des familles d'équipements à l'aide de la figure de la pièce B-0125 (par. 82)	HQT-2, Doc. 1
83	30	Maintien des indicateurs de performance non financiers selon le format de la pièce B-0009 (HQT-3, Doc. 2, section 1, p. 5 à 22) Toutefois, en raison de la décision D-2018-067 qui inclut les CNE dans la Formule d'indexation, retrait des indicateurs financiers de la section 1.3 de cette pièce (par. 106)	HQT-2, Doc. 1
84	33	Fin du balisage de l'indicateur des activités de contrôle des mouvements d'énergie, en raison des modifications apportées à cet indicateur et de son utilité limitée (par. 124)	HQT-2, Doc. 1
85	100	Dépôt d'une preuve complète sur l'explication de la hausse tarifaire induite par les mises en service des investissements projetés (par. 424)	HQT-6, Doc. 1
86	105	Mise à jour du tableau résumant l'impact simulé des différents facteurs analysés sur le taux de pertes, en considérant comme années témoins les années de 2017 à 2019, lorsque les données relatives à celles-ci seront disponibles. Si l'exercice de revalidation en cours du taux de pertes de 2014 affecte les résultats de l'année 2016, dépôt également d'une mise à jour de l'année 2016. Pour chacune des années de 2017 à 2019, considérer l'analyse de l'influence de l'impact des indisponibilités, ainsi que l'impact de l'influence de la tension d'exploitation (par. 447)	HQT-6, Doc. 1.1
87	105	Présentation des résultats de la Méthode de simulation. Advenant que le Transporteur ne soit pas en mesure de terminer ses travaux de validation avec l'IREQ avant le dépôt du prochain dossier tarifaire, le suivi devra se faire suivant le format du graphique R5.3b de la pièce B-0170 dans le cadre du prochain dossier tarifaire (par. 448)	HQT-6, Doc. 1.1
88	105	Poursuite de l'analyse des pertes électriques sur son réseau afin, notamment, de quantifier l'influence de chacune des sources identifiées dans l'étude actuelle, notamment les pertes par effet couronne sur les lignes à 735 kV, et de fournir des explications quantitatives complètes sur les facteurs justifiant les variations importantes du taux de pertes de transport d'une année à l'autre (par. 449)	HQT-6, Doc. 1.1
89	105	Dépôt de l'état d'avancement de ses travaux avec l'IREQ en lien avec l'élaboration d'un modèle réseau aux fins de validation du taux de pertes dans les prochains dossiers tarifaires et d'un calendrier détaillé pour la réalisation du mandat avec l'IREQ jusqu'à ce que les travaux avec cette dernière soient complétés, en indiquant l'ordre de priorisation du Transporteur, les différentes étapes ainsi que les échéances. Présentation des travaux le plus tôt possible après le dépôt du prochain dossier tarifaire (par. 450)	HQT-6, Doc. 1.1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2019-047 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2019 (dossier R-4058-2018)			
90	107	Identification des principaux changements aux postes et aux lignes de transport qui peuvent avoir un impact notable sur le taux de pertes du transport réel et de quantification de cet impact à partir de la Méthode de simulation (par. 458)	HQT-6, Doc. 1.1
91	108	Présentation d'une proposition de mesure à postériori de l'effet de la mise en service d'un projet, dans la perspective où celui aurait été justifié par des économies de pertes (par. 460)	HQT-6, Doc. 1.1
92	109	Présentation d'une proposition d'un cadre d'analyse pour démontrer l'impact du projet sur le taux de pertes dès le dépôt d'un tel projet (par.469)	HQT-6, Doc. 1.1
93	116	Validation du taux de pertes pour l'année 2005 et présentation des résultats (par. 493)	HQT-6, Doc. 1.1
94	124	Présentation et explication des changements effectués depuis le début 2018 permettant le gain en robustesse du processus de calcul du taux de pertes, y incluant le dépôt de la documentation du processus complet aux fins de la détermination du taux de pertes réel (par. 530)	HQT-6, Doc. 1.1
95	124	Information à savoir si, au terme de l'avant-projet relatif au SCR, le Transporteur doit explorer des solutions alternatives pour le calcul du taux de pertes. Plus précisément, dépôt d'un rapport sur les possibilités offertes par le SCR-T, en expliquant le processus suivi et en indiquant quelles seraient les nouvelles méthodes et avenues à préconiser dans le nouveau SCR-T (par. 531)	HQT-6, Doc. 1.1
96	124	Information quant à l'avancement des travaux et, le cas échéant, présentation des méthodes ou outils plus performants trouvés après avoir exploré de nouvelles avenues pour calculer le taux de pertes (par. 532)	HQT-6, Doc. 1.1
97	124	Présentation de l'exercice de validation sur une base horaire pour deux des années précédentes, soit 2017 et 2018 (par. 535)	HQT-6, Doc. 1.1
98	124	État des travaux réalisés en collaboration avec l'IREQ à l'égard d'une potentielle méthode pour la vérification du calcul du taux de pertes (par. 541)	HQT-6, Doc. 1.1
99	124	Assurance que la présentation demandée au paragraphe 450, portant sur la Méthode de simulation, couvre également la preuve relative aux ordonnances du paragraphe précédent, en lien avec la méthode potentielle de vérification, ainsi que du paragraphe 530 en lien avec le mandat à des ressources spécialisées en contrôle (par. 542)	HQT-6, Doc. 1.1
100	138	Poursuite du suivi de l'évolution technologique des éoliennes et précision, quant au nombre de remboursements de réseaux collecteurs qui ont, depuis 2009, atteint le niveau maximal possible, en précisant le nombre total de remboursements reçus (par. 599)	HQT-7, Doc. 1
101	141	Suivi de la réserve y incluant les mises en service réelles, les MW associés et le nombre de projets (par. 611)	HQT-7, Doc. 1
102	141	Identification des projets (à usage cryptographique) dans le cadre des prochaines évaluations de la contribution et de précision du montant d'allocation maximal qui leur sera appliqué (par. 613)	HQT-7, Doc. 1

No	Page	Sujet	Pièce
Décision D-2019-047 (suite) Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2019 (dossier R-4058-2018)			
103	141	Suivi de l'évolution de ces demandes (par. 614)	HQT-7, Doc. 1
Décision D-2019-060 Modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec au 1^{er} janvier 2019 (dossier R-4058-2018)			
104	20	Dépôt de la pondération finale obtenue selon la méthodologie autorisée par la présente décision, afin qu'elle fixe cette pondération pour la durée du MRI (par. 77)	HQT-5, Doc. 1
105	37	Relativement aux référentiels à utiliser dans le calcul du Facteur C, considération et commentaires en lien avec les options suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • les MES de l'année témoin, soit l'approche actuelle, en précisant si les MES considérées sont des valeurs de la moyenne des 13 soldes ; • les dernières MES réelles disponibles, soit une approche semblable à l'établissement du Facteur Ck, utilisé dans la formule paramétrique relative aux dépenses en capital, et du Facteur I (par. 161) 	HQT-5, Doc. 1
106	74	Présentation des résultats de l'application de la formule paramétrique proposée relative aux dépenses en capital (par. 335).	HQT-5, Doc. 1
107	87	Dans le cadre du premier MRI, utilisation de l'indicateur Impact des indisponibilités forcées dues aux défaillances à la place des IF. La cible de cet indicateur correspond à la moyenne des années 2013 à 2017, soit 3 000, tel qu'il appert du tableau suivant (par. 389)	HQT-3, Doc. 2
108	92	Développement d'un indicateur des interruptions et des indisponibilités de service aux interconnexions, lequel pourrait s'appliquer dans le cadre d'un prochain MRI, et ce en collaboration avec les clients de point à point. Présentation de cette proposition (par. 409)	HQT-2, Doc.1